





Réunion d'informations aux familles

Octobre 2022



COLLÈGE NOTRE DAME
Lanvollon



Sommaire

- ***APEL & OGEC***
- ***Service psychologie de l'association SESAM***
- ***La Structure Information Jeunesse (SIJ) de la communauté de communes***
- ***Les effectifs (élèves, professeurs, personnels et AESH)***
- ***Le calendrier de l'année***
- ***Le projet éducatif***
- ***Les cycle et leurs objectifs, le LSU, le DNB.***
- ***Les aménagements***
- ***Le fonctionnement au quotidien***
- ***Les actions (en lien avec le projet éducatif)***
- ***Les voyages scolaires***
- ***L'orientation***
- ***Les exigences par matières (Cf. réunions individuelles parents/professeurs)***
- ***La relation collège/familles***
- ***Ecole Directe***
- ***Les instances, conseils et personnes au sein de l'établissement***
- ***L'avenir***
- ***L'A.S.***
- ***La pastorale***
- ***Les devoirs***
- ***L'usage des appareils numériques et des réseaux sociaux***
- ***Questions***

APEL et OGEC

L'APEL

- **L'APEL** est ouverte à toutes les familles. Elle organise des temps conviviaux et des ventes dans le but notamment d'abaisser le coût des sorties scolaires.
- L'APEL a besoin de l'aide de bénévoles. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact par mail : contactapellanvillon@gmail.com

L'OGEC

- Les membres du bureau de **L'OGEC** s'investissent dans la gestion financière du collège et de l'école, les investissements à mener, le recrutement du personnel...
- Cette association est toujours à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la direction si vous êtes intéressé.

Service psychologie de l'association SESAM

Pour répondre au besoin formulé par certains élèves de pouvoir se confier, l'association SESAM (<https://sesam-bretagne.fr/>) intervient au sein du collège. Elle permet de proposer aux élèves qui en ressentent le besoin **un temps d'écoute individuel encadré par une psychologue (E. Fegar)**. Pour les semaines à venir les interventions auront lieu le mardi après-midi (4 entretiens individuels de 45' pour des élèves demandeurs et préalablement **inscrits auprès de Mme Le Roy**) :

- 13/09/22
- 27/09
- 18/10
- 08/11
- 22/11
- 06/12
- 15/12 (jeudi)

Le service **intervient également en dehors de l'établissement**. L'association propose aussi ses **services aux parents** en questionnement ou en difficulté avec leur enfant, adolescent (**02 96 40 07 27 ; paej.capjeunes@sesam-bretagne.fr**)

La Structure Information Jeunesse (SIJ) de la communauté de communes

La Structure Info Jeunes est à disposition des 11-30 ans (et plus) pour les accompagner dans la recherche d'informations sur tous les sujets de leur quotidien : emploi, formation, engagement, santé, loisirs, jobs, départs à l'étranger, BAFA etc ...

Elle intervient au collège :

➤ Pour la tenue **d'actions de sensibilisation** :

- 6^e : Une première intervention d'interconnaissance autour des **compétences psycho-sociales** avant une deuxième séance plus tard sur **le harcèlement**.

- Pour les 5^e (et leurs parents) : **l'usage des réseaux sociaux**.

- 4^e : **Réaliser un CV** + intervention sur **la vie affective et sexuelle** en complément des cours de SVT.

- 3^e : Une première intervention sur **le cyberharcèlement** avant une 2^e intervention plus tard à voir avec le professeur de SVT sur **la vie affective et sexuelle**.

➤ Pour **l'animation du foyer le lundi et le mardi midi** (de septembre à décembre).

Les effectifs

267 élèves (250 l'année dernière) :

- *66 (65) en 6^e*
- *78 (63) en 5^e*
- *60 (65) en 4^e*
- *60 (57) en 3^e*

7 personnels OGEC

22 professeurs

4 AESH

Calendrier de l'année

Sept.	Oct.	Nov. <i>Fin du 1^{er} trimestre le vendredi 25/11</i>	Déc.	Janv.	Fév.	Mars <i>Fin du 2^e trimestre le vendredi 17/03</i>	Avril	Mai	Juin <i>Fin du 3^e trimestre le vendredi 02/06 en 3^e et le vendredi 09/06 en 5^e/4^e/3^e</i>	Juillet
Journée d'intégration des 6^e. Traversée de la baie d'Hillion le jeudi 29/09.	Réunion d'information 6^e le lundi 03/10 (18h/19h). Réunion d'information 5^e le mardi 04/10 (18h/19h). Réunion d'information 4^e le jeudi 06/10 (18h/19h). Réunion d'information 3^e le vendredi 07/10 (18h/19h). Remise des diplômes du DNB le vendredi 21 octobre.	Rencontres individuelles parents/professeurs (2 classes par soirée ; Mardi 08/11 6A/5C Lundi 14/11 5A/3B Mardi 15/11 6B/4B Jeudi 17/11 5B/4A Lundi 21/11 6C/3A Conseils de classe : 5 ^e le lundi 28/11 6 ^e le mardi 29/11 4 ^e le jeudi 01/12 3 ^e le lundi 05/12		Voyage des 4^e à la montagne (Courchevel) Du dimanche 08 janvier au vendredi 13 janvier Voyage confirmé Voyage des 6^e à la montagne (Arêches-Beaufort) du dimanche 29/01 au vendredi 03/02. Voyage confirmé Stages des 3^e sur la même semaine : du lundi 30/01 au vendredi 03/02.		Portes ouvertes : Vendredi 03/03 et samedi 04/03. Conseils de classe : 6 ^e le lundi 20/03 5 ^e le mardi 21/03 4 ^e le jeudi 23/03 3 ^e le lundi 27/03		Nous ferons le pont de l'Ascension entre le mercredi 17/05 à 12h30 et le retour au collège le lundi 22/05 à 08h30. Voyage des 3^e en Italie du lundi 22/05 au samedi 27/05. Voyage à confirmer. Oral du DNB le mercredi 17/05 le matin.	Conseils de classe : 3 ^e le mardi 06/06 5 ^e le lundi 12/06 4 ^e le mardi 13/06 3 ^e le jeudi 15/06 DNB (dates à confirmer) : les 29 et 30 juin.	Fin officielle des cours le vendredi 07 juillet.

Le projet éducatif

Le projet éducatif du collège Notre-Dame de Lanvallon traduction de la pensée sociale de l'Eglise

Qu'est-ce que la pensée sociale de l'Eglise ? Ce sont 5 principes sur lesquels reposent la vision de l'Eglise catholique de l'homme en société :

- La subsidiarité (croire en l'autre, laisser de l'initiative, aider, soutenir, suppléer si nécessaire)
- La dignité (la croyance que l'homme est une personne unique et inimitable, à regarder dans sa globalité, fragile, centre d'intelligence et en devenir, consciente de soi et des autres. Ce principe rejoint la **conception chrétienne de la personne** : elle est unique, unifiée, fragile, en devenir, en lien)
- Le bien commun (l'ensemble des conditions qui permettent aux personnes et aux communautés de s'épanouir et de se développer)
- La solidarité (un appel à sortir de l'individualisme pour aller vers ceux qui en ont besoin, à fuir les comportements manipulateurs, à concevoir des relations sociales justes)
- La participation (l'implication de tous les membres de la communauté à l'œuvre éducative)

Qu'est ce que le projet éducatif ? C'est un document qui présente ce qui va guider les actions des membres de la communauté éducative et qui tient compte du contexte local (de son histoire, de sa culture, des convictions des personnes), de la pensée sociale de l'Eglise et des missions conférées par l'Etat à l'école.



Prendre chaque élève là où il est pour qu'il réalise les apprentissages qu'il est en mesure de réaliser sur le moment



Permettre à chaque élève de **construire son projet d'orientation**



Permettre à chaque élève de prendre part à des actions, des projets qui transcendent les matières et lui permettent de **s'enrichir culturellement et spirituellement**



Permettre aux élèves de **prendre une part active aux décisions, d'exercer des responsabilités pour être utiles aux autres, à l'environnement**



Permettre à chaque élève d'**être reconnu dans sa singularité, son originalité**

Comme communauté sociale, l'établissement doit favoriser **la participation des personnes, quels que soient leurs statuts, à l'action éducative**

Le projet éducatif en mouvement : des axes de travail pour l'année à venir

Le projet éducatif du collège Notre-Dame de Lanvallon traduction de la pensée sociale de l'Eglise

Qu'est-ce que la pensée sociale de l'Eglise ? Ce sont 5 principes sur lesquels reposent la vision de l'Eglise catholique de l'homme en société :

- La subsidiarité (croire en l'autre, laisser de l'initiative, aider, soutenir, suppléer si nécessaire)
- La dignité (la croyance que l'homme est une personne unique et inimitable, à regarder dans sa globalité, fragile, centre d'intelligence et en devenir, consciente de soi et des autres. Ce principe rejoint la **conception chrétienne de la personne** : elle est unique, unifiée, fragile, en devenir, en lien)
- Le bien commun (l'ensemble des conditions qui permettent aux personnes et aux communautés de s'épanouir et de se développer)
- La solidarité (un appel à sortir de l'individualisme pour aller vers ceux qui en ont besoin, à fuir les comportements manipulateurs, à concevoir des relations sociales justes)
- La participation (l'implication de tous les membres de la communauté à l'œuvre éducative)

Qu'est ce que le projet éducatif ? C'est un document qui présente ce qui va guider les actions des membres de la communauté éducative et qui tient compte du contexte local (de son histoire, de sa culture, des convictions des personnes), de la pensée sociale de l'Eglise et des missions conférées par l'Etat à l'école.



Enrichir le document en ligne d'aide aux devoirs.

<https://padlet.com/jmorvan1977/v79uf0pudjt9n99y>

Comment faire avancer plus vite ceux qui en ont besoin ?

Comment partageons nous ce que chacun fait ?



Collège expérimental :

Comment élargir l'offre de stage ?

Usage du site internet pour mieux informer les familles

Enrichissement de la **pastorale** (parler de l'actualité à la lumière de l'Evangile)

Foot féminin ?

Enrichissement des **actions de sensibilisation (SIJ)**

Poursuivre nos venues d'**intervenants et nos sorties culturelles**

Travail lors de la prérentrée : **quels voyages, sur quels niveaux, pour quelles raisons ?**

Comment **impliquer raisonnablement et efficacement nos élèves** dans la vie de l'établissement ?

Différentes **délégations** (de classe ; vie scolaire ; restauration)



Remettre en place une **journée des passions ?**

Ateliers du midi animés par des **plus grands pour des plus petits**

Aide aux devoirs des **plus grands** en direction des **plus petits**

Comme communauté sociale, l'établissement doit favoriser la **participation des personnes, quels que soient leurs statuts, à l'action éducative**

Les cycles et leurs objectifs

Le cycle 3 (CM1/CM2/6^e)

*la classe de 6^{ème} : **affermir les acquis fondamentaux** de l'école élémentaire et **initier les élèves aux disciplines et méthodes propres à l'enseignement secondaire***

Le cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

*Développer ses compétences par la confrontation à **des tâches plus complexes** ... que ce soit en termes de connaissances, de savoir-faire ou d'attitudes (tâtonner, prendre des initiatives, se tromper et recommencer, faire des choix ... adopter des procédures adaptées pour résoudre un problème ou mener à bien un projet)*

*Exercer sa **liberté**, sa créativité, se construire une pensée personnelle tout en **respectant des normes** qui s'inscrivent dans une culture commune, en coopérant en s'ouvrant aux autres*

Le LSU

Le **Livret Scolaire Unique** synthétise le niveau de maîtrise atteint dans 8 composantes, en tenant compte :

- ✓ Des résultats scolaires.
- ✓ Des savoirs (dire, faire et se comporter) montrés dans les matières ou lors d'expériences transdisciplinaires vécues (relatives à l'entretien de la santé, l'exercice de la citoyenneté, la découverte des arts et de la culture, au projet d'orientation).

Une évaluation est faite par les professeurs en conseil de classe en fin de 6^e et en fin de 3^e

En 3^e, ces niveaux de maîtrise sont transformés en points qui comptent pour la moitié des points mis en jeu au DNB.

Le LSU

N.B. : Chaque matière est potentiellement associée à la validation de chaque composante.

Composantes du Socle	Degrés de maîtrise			
	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très bon
les langages pour penser et communiquer <i>A quel degré de maîtrise se situe X lorsqu'il s'agit de comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ?</i>				
les langages pour penser et communiquer <i>A quel degré de maîtrise se situe X lorsqu'il s'agit de comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère) ?</i>				
les langages pour penser et communiquer <i>A quel degré de maîtrise se situe X lorsqu'il s'agit de comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ?</i>				
les langages pour penser et communiquer <i>A quel degré de maîtrise se situe X lorsqu'il s'agit de comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ?</i>				
<i>A quel degré de maîtrise se situe X lorsqu'il s'agit d'accéder à l'information, à la documentation, d'utiliser des outils numériques, de conduire des projets individuels et collectifs, d'organiser ses apprentissages ?</i>				
<i>A quel degré de maîtrise se situe X lorsqu'il s'agit de vivre en société, d'agir collectivement en citoyen ?</i>				
<i>A quel degré de maîtrise se situe X lorsqu'il s'agit de se montrer curieux, observateur, capable de résoudre des problèmes.</i>				
<i>A quel degré de maîtrise se situe X lorsqu'il s'agit de montrer sa connaissance du monde (passé et actuel)</i>				

Le DNB

EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : le **diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**. Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin comptent autant que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→ 10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→ 25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→ 40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→ 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4 SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 1 FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5 ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS
ou
25 min. | oral collectif | 100 POINTS



L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS
MENTION ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS
MENTION BIEN

+ DE 640 POINTS
MENTION TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

fin juin

Épreuves écrites et orales

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

L'épreuve orale du DNB (le 17/05/2022)

→ Il s'agit d'une **épreuve orale individuelle** au cours de laquelle le candidat présente à un jury composé de **deux professeurs**, l'un des **projets qu'il a menés dans le cadre des cours d'histoire/géographie ou d'arts plastiques**, ou en relation avec le **stage obligatoire effectué en entreprise (au choix)**. L'oral prend la forme d'un **exposé d'environ cinq minutes suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes**. La durée totale de l'épreuve ne pourra dépasser quinze minutes (sauf en cas de tiers de temps dans le cadre de l'examen aménagé).

→ Le candidat **peut effectuer une partie de sa présentation dans une langue vivante étrangère (sous conditions)**, auquel cas, le jury valorise cette prestation (dès lors qu'un niveau satisfaisant de maîtrise de la langue concernée est atteint).

→ **L'épreuve est notée sur 100 points :**

- **Maîtrise de l'expression orale** (la clarté du discours et le choix du vocabulaire ; l'autonomie / support de présentation ; l'envie d'échanger) / **50 points** ;
- **Maîtrise du sujet présenté** (la structure de l'exposé en lien avec le support de présentation et le respect du temps ; la capacité à analyser son travail, à formuler un point de vue personnel argumenté, à se projeter) / **50 points**.

Aide : Un DNB blanc + des heures de vie de classe destinées à la préparation de l'épreuve orale



Oral du DNB - Méthodologies possibles d'exposés selon que l'on traite d'un sujet en lien avec le stage, l'histoire ou les arts plastiques

Conseils méthodologiques en ce qui concerne un exposé qui prend pour sujet le stage en entreprise	Conseils méthodologiques en ce qui concerne un exposé qui prend pour sujet une œuvre étudiée en histoire	Conseils méthodologiques en ce qui concerne un exposé qui prend pour sujet une œuvre en arts plastiques
I. Se présenter et annoncer le sujet choisi. II. En ce qui concerne le stage : 1. Sa préparation. . Pourquoi ce stage ? . Démarches effectuées pour le trouver ; . Eventuelles difficultés pour le trouver ? 2. Son déroulement. . Description (sans rentrer dans les détails) à l'aide du rapport, de photos, d'un diaporama ... 3. L'analyse. . Ce que j'ai apprécié, moins apprécié et raisons pour les lesquelles je porte ce jugement. . En quoi ce stage va-t-il me servir pour l'avenir proche (domaines d'étude, lycées) et plus lointain (futur métier) ?	I. Présenter l'œuvre. . Nom, date, source . Auteur(s) : Dire quelques mots sur lui ou eux s'ils sont plusieurs, avec date de vie et de mort, formation, rôle important de sa vie. . Le contexte de l'œuvre : A quel moment de l'histoire, quel personnage dirige le pays ... II. Décrire l'œuvre : . Utiliser la notion de plans (1^{er}, 2nd ...), décrire les personnages (tailles, rôles, attitudes...), les couleurs utilisées, les symboles. Ne rien oublier sur l'image ou la photo. . Analyse de l'œuvre (son but, interprétation, pourquoi a-t-elle été réalisée ?). . Faire le lien avec d'autres œuvres sur un thème semblable. III. Point de vue personnel : . Comment et pourquoi avoir choisi cette œuvre ? . Comment s'est fait le choix ? . Regard critique (ce que j'ai apprécié, moins apprécié) et raisons pour les lesquelles je porte ce jugement.	Plan d'exposé similaire à celui présenté en histoire, auquel il est possible d'apporter les précisions suivantes (exemple d'exposé pour les parties I. et II.) : <i>« Je vais vous présenter une œuvre issue des Arts (domaine) ... qui date du ... siècle. Cette œuvre intitulée (titre) ... a été créée par (artiste/designer) ... en (date) Cet artiste appartient au mouvement ... à l'honneur dans les années (date) ... en (pays) Cette époque à été marqué par (contexte social, historique, politique) D'autres artistes très célèbres ont également marqué cette époque comme par exemple ... et Il s'agit de (type) ... et plus particulièrement de (genre) ... C'est une œuvre (style) ... représentée en (mode de représentation) Le format employé est ... à Le sujet est (cadre) L'artiste à utilisé (plan) ... et (angle de vue) La composition de l'œuvre est L'échelle employée est Les couleurs sont La lumière est présente / non présente dans l'œuvre, en effet l'artiste a choisi une lumière Le trait est ... et la texture est L'artiste utilise une seule technique/plusieurs techniques notamment ... »</i> Point de vue personnel : . Comment et pourquoi avoir choisi cette œuvre ? . Comment s'est fait le choix ? . Regard critique (ce que j'ai apprécié, moins apprécié) et raisons pour les lesquelles je porte ce jugement.

Aménagements : Au DNB, au quotidien

Aux familles des élèves disposant en 4^e d'un PPRE, d'un PAP, d'un PPS, d'un Gevasco,

Des **aménagements aux conditions de passation des épreuves du DNB** peuvent être accordées à votre enfant compte tenu du fait qu'il dispose cette année d'un PPRE ou d'un PAP ou d'un PPS ou d'un Gevasco.

S'il dispose d'un **PPRE** il vous faudra remplir un dossier de demande d'aménagements dit « **de procédure complète** » et **y ajouter une copie du PPRE, le bilan orthophonique, des copies de devoirs et bulletins de notes et tout autre document vous permettant de justifier votre demande (tout en veillant à ce qu'ils soient les plus récents).**

S'il dispose d'un **PAP, d'un PPS, d'un Gevasco** il vous faudra remplir un dossier dit « **de procédure simplifiée** ».

Dans le cadre d'un **PAP**, l'**avis du médecin** ainsi que la **grille d'aménagements** remplie par l'établissement devront **être joints à la demande.**

Dans le cadre d'un **PPS** et d'un **Gevasco** la **dernière notification MDPH** émise pour le cycle 4 devra apparaître.

Quelque soit le dossier, vous aurez à remplir :

- la première page ;
- la colonne de gauche ;
- la dernière page (récapitulant votre demande).

Vous **remettrez votre dossier au professeur principal qui le fera parvenir au chef d'établissement.**

Dans le cadre de la procédure simplifiée, le chef d'établissement le fera parvenir à la division des examens et concours du rectorat.

Dans le cadre de la procédure complète il transitera par une étape supplémentaire (le médecin conseiller technique de la DSDEN).

La décision est ensuite prise par le recteur puis transmise au candidat.

Votre **dossier devra être parvenu au professeur principal d'ici le vendredi 08 avril (veille des vacances de Pâques) ou le 22 avril au chef d'établissement (dernier vendredi des vacances de Pâques).**

45 PPRE, PAP, PPS et PAI sur 267 élèves
(17%)

**Des réunions de concertations
pédagogiques :**

- « **Quelle aide aux familles pour les devoirs** » ?
- « **Quels aménagements pédagogiques concrets mis en place** » ?
- « **Comment mieux formuler les consignes** » ?

Le fonctionnement au quotidien

Une classe attitrée avec 2 casiers par élève pour y déposer ses affaires la journée.

Des pauses repensées :

NEW

- Multiplier et différencier les **lieux accessibles** pour mieux correspondre aux besoins et envies des élèves : la cour ; le plateau sportif à midi ; le préau ; le CDI ; le foyer et le self en 4^e/3^e ; la classe flexible en 3^e (en prévision du DNB)
- De **nouveaux aménagements** : 3 tables de tennis de table, des terrains sportifs matérialisés (hand, basket, foot, Volley *à venir*), bancs et tables.

1 heure de vie de classe tous les 15 jours et de l'aide aux devoirs (dans l'EDT en 6^e, 4^e, 3^e) ; le soir de 17h à 18h ; via le site internet : <https://collegelanvillon.fr/comment-aider-son-enfant/>

NEW

*Une sortie du collège organisée et la fermeture du portillon pour garantir plus de **sécurité**.*

Le fonctionnement au quotidien

- En cas de problème dans une matière :

Prendre contact via le carnet de liaison avec le professeur pour en échanger de visu. En cas de 2^{nde} prise de contact, vous pouvez solliciter ma présence.

- Les familles seront associées à la vie de l'établissement, au même titre que les élèves (Cf. délégations), pour des échanges autour de :

- La qualité du service rendu
- La vie scolaire
- La réflexion pédagogique
- La restauration
- La définition d'actions de sensibilisation
- Le collège dans 10 ans

...

Au sein d'un futur **conseil des parents** et **conseil d'établissement**.

N.B. : Permettra de faire écho à « Notre École, faisons-la ensemble » (initiative ministérielle).



Etat des lieux (juillet 2022) des actions qui vont contribuer à la mise en œuvre du projet éducatif = le projet d'établissement

	Dans le cadre des disciplines		Dans le cadre des disciplines et en dehors		
	Apprentissages adaptés 	Projet d'orientation 	Enrichissement culturel N.B. : Etablissement labellisé EAC niv.1 (Arts et culture) 	Sens du collectif 	Expression de la singularité, de l'originalité 
6 ^e	- Mise en place de P.P.R.E. (Projet Pédagogique de Réussite Educative) en l'absence de PAP - Service psychologie - Permanences en binômes hétérogènes - Ressources en ligne d'aide aux devoirs pour les familles (2022/2023)	- Rdv individualisés avec le Professeur principal en cas de besoin - Présentation en fin d'année scolaire des classes de 4e à projets professionnels et des classes de 3e prépa-métiers par le professeur principal à destination des parents dont l'enfant pourrait être concerné (projet professionnel déjà réfléchi et/ou difficultés scolaires marquées)	- SIJ : compétence psycho-sociale et harcèlement. - Voyage à la montagne (31 janv./04 fév.) - Sortie au théâtre - Visite d'un conteur « Collège au cinéma » - Visite du salon de l'agriculture (20/05) - Pastorale facultative (préparation aux sacrements ; échanges sous l'éclairage de l'évangile ; préparation de célébration)	- Journée d'intégration - Célébration de Noël - Action de Pâques - Voyage à la montagne (30 janv./04 fév.) - La journée de découverte du collège par les CM2 du secteur. - La journée sportive pour le cycle 3. - Spectacles de fin d'année	- Comédie musicale en prévision du spectacle de fin d'année (V ; 2 récréations/semaine) - L'AS - Ateliers du dernier jour.
5 ^e	- Mise en place de P.P.R.E. (Projet Pédagogique de Réussite Educative) en l'absence de PAP - Service psychologie - Permanences en binômes hétérogènes - Ressources en ligne d'aide aux devoirs pour les familles (2022/2023)	- Rdv individualisés avec le Professeur principal en cas de besoin - Présentation en milieu scolaire des classes de 4e à projets professionnels et des classes de 3e prépa-métiers par le professeur principal à destination des parents dont l'enfant pourrait être concerné (projet professionnel déjà réfléchi et/ou difficultés scolaires marquées)	- SIJ : L'usage des réseaux sociaux. - Sortie au théâtre - H/G : Visite du château de la Roche Jagu) « Collège au cinéma » - Pastorale facultative (préparation de célébration ; pèlerinages)	- Célébration de Noël - Action de Pâques - L'AHSMC (Association Humanitaire Sœur Marie Colette) pour financer le projet de construction d'une pompe solaire à destination d'un collecteur d'eau sur l'île de Madagascar - Spectacles de fin d'année	- Comédie musicale en prévision du spectacle de fin d'année (V ; 2 récréations)/semaine) - L'AS - Ateliers du dernier jour.
4 ^e	- Mise en place de P.P.R.E. (Projet Pédagogique de Réussite Educative) en l'absence de PAP - Service psychologie - Ressources en ligne d'aide aux devoirs pour les familles (2022/2023) - Demandes d'aménagements au DNB à effectuer entre le 2nd et le 3^e trim.	- Rdv individualisés avec le Professeur principal en cas de besoin - Présentation au cours du 2nd trimestre des classes de 3e prépa-métiers par le professeur principal à destination des parents dont l'enfant pourrait être concerné (projet professionnel réfléchi et/ou difficultés scolaires marquées à tel point que l'enfant arrive à saturation). - Visite des olympiades des métiers en février - Stages possibles	- Sortie au théâtre - Visite d'un conteur (« Le fantastique » ; le 20/01) - H/G : Visite du château de Rosanbo (14/06) - Exposition : costumes et évolution du vêtement de la femme. 5e et 4e au cinéma de Guingamp. Film "Le Temps des secrets", adapté de Marcel Pagnol (04/04) - Pastorale facultative (préparation de célébration ; pèlerinages)	- CV et EARS par la SIJ - Célébration de Noël - Action de Pâques - Journal (Travail d'écriture collaborative ; V) - Spectacles de fin d'année	- L'AS - Ateliers du dernier jour.
3 ^e	- Mise en place de P.P.R.E. (Projet Pédagogique de Réussite Educative) en l'absence de PAP - Service psychologie	- Rdv individualisés avec le Professeur principal en cas de besoin - Visite de la cité des métiers en décembre - Semaine de stage entre le 30/01 et le 03/02 - Intervention de CE pour présenter le lycée général et le lycée pro	"La fille qui venait d'un pays disparu" – Témoignage de Saskia Hellmund – (23/03) - le film biopic sur Simone Veil : « Simone, le voyage du siècle » - Voyage en Italie (2022/2023)	- Célébration de Noël - Action de Pâques - Spectacles de fin d'année	- L'AS - Journée des passions 2022/2023 ?

Légende : « V » signifie que cela s'adresse aux élèves volontaires

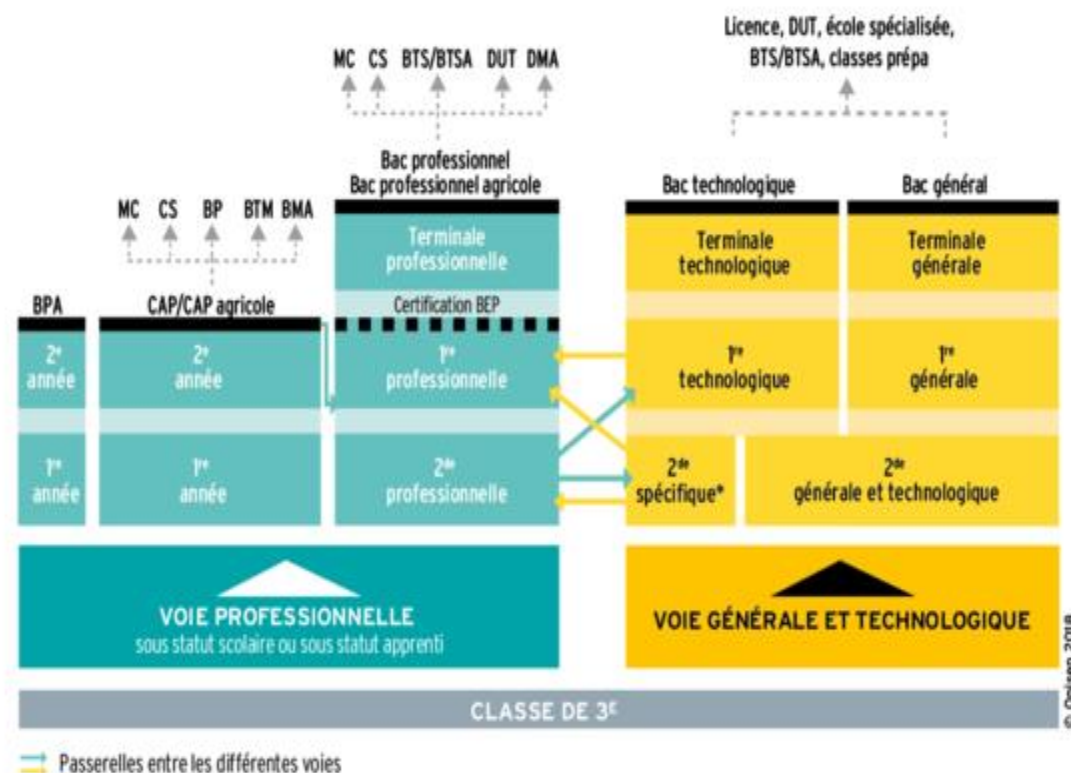
Les actions (suite)

3 ^e	. Mise en place de P.P.R.E. (Projet Pédagogique de Réussite Educative) en l'absence de PAP . Service psychologie . Permanences en binômes hétérogènes dans la classe flexible . Ressources en ligne d'aide aux devoirs pour les familles (2022/2023)	. Rdv individualisés avec le Professeur principal en cas de besoin . Visite de la cité des métiers en décembre . Semaine de stage entre le 30/01 et le 03/02 . Intervention de CE pour présenter le lycée général et le lycée pro . Visite de deux CFA . Intervention du CIRFA (métiers de l'armée). . Notre site internet comme ressource	. "La fille qui venait d'un pays disparu" – Témoignage de Saskia Hellmund – (23/03) - le film biopic sur Simone Veil : « Simone, le voyage du siècle » . Voyage en Italie (2022/2023) . H/G : Visite des plages du débarquement en Normandie (03/06) . Pastorale facultative (préparation de célébration ; pèlerinages)	. Célébration de Noël . Action de Pâques . Spectacles de fin d'année	. L'AS . Journée des passions 2022/2023 ?
----------------	---	--	---	--	--

L'orientation

Pour aider en 3^e :

- ✓ Sur **notre site internet** : Onisep, idéo, la cité des métiers, le service d'info. et de conseil aux familles de l'APEL
- ✓ **Rdv individualisés** avec le Professeur principal en cas de besoin
- ✓ Visite de **la cité des métiers**
- ✓ **Semaine de stage** entre le 30/01 et le 03/02
- ✓ Intervention de **CE pour présenter le lycée général et le lycée pro**
- ✓ Visite des **CFA de Plérin et Ploufragan**
- ✓ Intervention du **CIRFA** (métiers de l'armée)



CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études, notamment en bac professionnel (lire p. 7).

Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA (lire p. 8).

Bac technologique

Huit séries au choix : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, TMD. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA ou DUT), voire plus longues (écoles d'ingénieurs, de commerce, licence...) (lire p. 17).

Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité, et d'enseignements optionnels (lire p. 16).

LEXIQUE

BEP : brevet d'études professionnelles

BMA : brevet des métiers d'art

BP : brevet professionnel

BPA : brevet professionnel agricole

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur /
brevet de technicien supérieur agricole

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle /
certificat d'aptitude professionnelle agricole

CS : certificat de spécialisation agricole

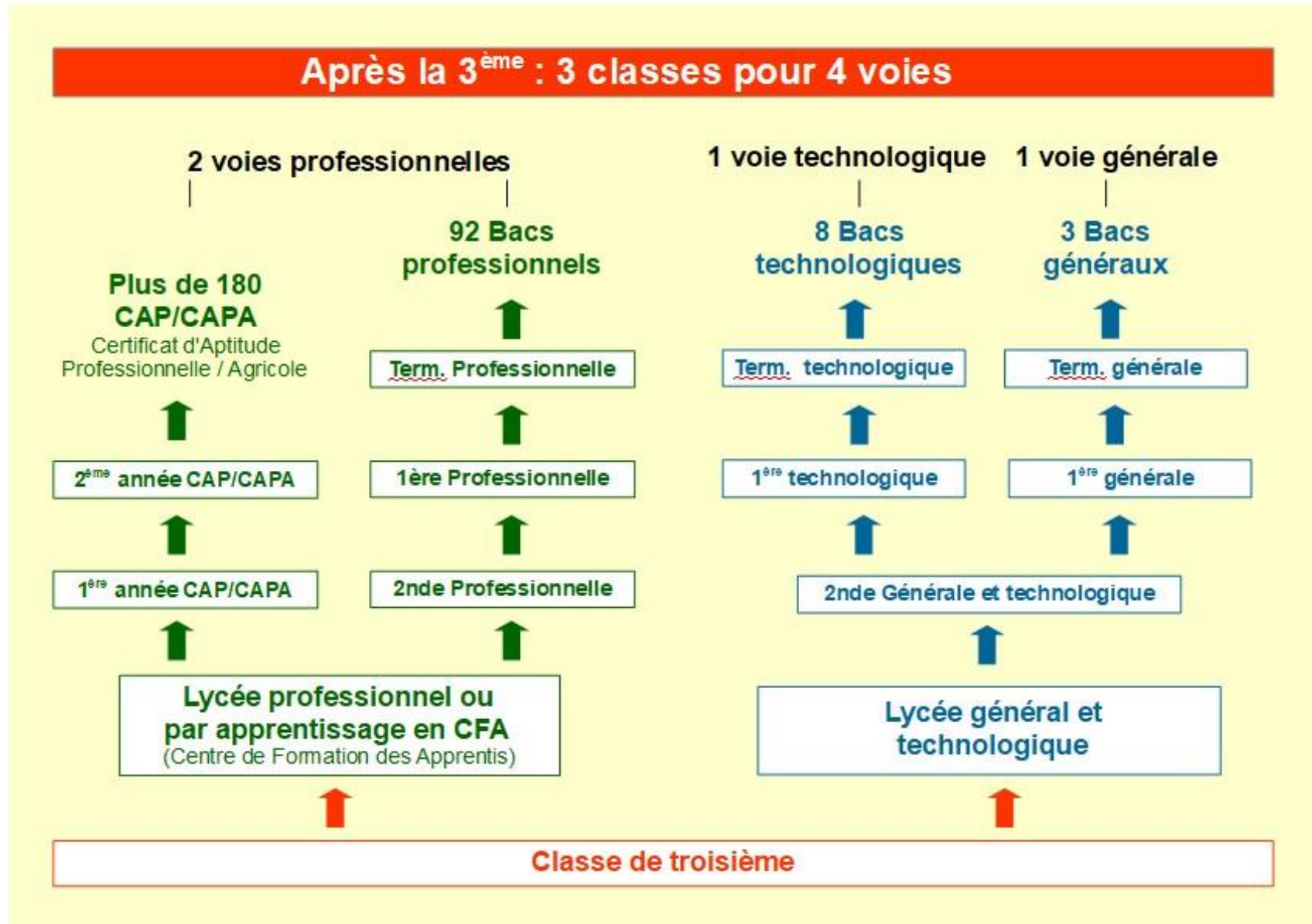
DMA : diplôme des métiers d'art

DUT : diplôme universitaire de technologie

MC : mention complémentaire

* Deux bacs technologiques se préparent à partir d'une 2^e spécifique :
STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) ;
TMD (techniques de la musique et de la danse).

L'orientation



Les exigences par matières

<https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4>

Rencontres individuelles parents/professeurs. Elles auront lieu le :

- **MARDI 8 NOVEMBRE : 6A /5C**
- **LUNDI 14 NOVEMBRE : 5A/3B**
- **MARDI 15 NOVEMBRE : 6B/4B**
- **JEUDI 17 NOVEMBRE : 5B/4A**
- **LUNDI 21 NOVEMBRE : 6C/3A**

*Les familles **s'inscriront** via Ecole Directe.*



*Les professeurs et les familles veilleront à respecter des durées **d'entretien de 5' maximum**.*

En cas d'absence d'un professeur (parce qu'il serait déjà convoqué sur un autre établissement d'exercice) les familles pourront solliciter via le carnet de liaison un rdv téléphonique ou de visu.

La relation collège/familles

- ✓ **Le carnet de liaison** pour mettre un mot ou obtenir un rdv avec un professeur.
- ✓ **Mme Le Roy** à la vie scolaire par téléphone (02 96 70 00 35) ou par mail (viescolairelanvillon@outlook.fr).
- ✓ **Le CE** disponible par mail (jean-philippe.morvan@e-c.bzh), téléphone (02 96 70 00 35) ou de visu sur rdv ou à l'entrée/sortie du collège.
- ✓ **Ecole Directe** pour suivre la scolarité au quotidien.

Ecole Directe

Afin d'aider les familles à naviguer dans le cahier de texte en ligne j'ai demandé aux professeurs de privilégier l'usage de l'onglet « travail à faire » à celui de « contenu de séance » (lorsque ce dernier est utilisé seul).

*En effet, après échange avec quelques familles, vérification individuelle et collective (professeurs), il apparaît que lorsque les professeurs remplissent le **cahier de texte** UNIQUEMENT dans la partie "contenu de la séance", les éléments qui y figurent n'apparaissent pas d'emblée aux élèves/familles (la page d'accueil des familles intitulée "tous les devoirs à venir" ne présente que « le travail à faire » et il faut alors cliquer sur la date du travail à faire pour découvrir l'onglet « contenu de séances »).*

Cahier de textes (CINQUIEME A)

< mars 2022 >						
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
28	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

Travail à faire

Contenus de séances



Lundi 28

Mardi 29

Mercredi 30

Jeudi 31

Vendredi 1

Samedi 2

LUNDI 28 MARS

ESPAGNOL LV2

Contenu de la séance

Trouver les adjectifs de caractère et les apprendre (document qué monos!)

5A ESP

Donné le 29 mars Par Mme LEIJOUR V.

FRANCAIS

Contenu de la séance

Lire le chapitre 13 et rapporter la fiche navette signée au niveau de la partie 3, au recto.

Donné le 24 mars Par Mme BOONE C.

 16 - LSL - Saisie Livret Scolaire Lycée

 17 - Carnet de correspondance

 18 - Réservation de salle

 19 - Les rendez-vous famille

 20 - Suivi de Stages

 21 - QCM

 22 - Formulaire et sondage

 23 - ENT - Espaces de travail collaboratifs

 24 - ENT - Visio EcoleDirecte - Administrateur

 25 - ENT - Equipes pédagogiques

 Tutoriels-vidéos EcoleDirecte

AIDE

Mentions légales

Contact

Aide



Les instances, conseils et personnes au sein de l'établissement

- **1 CE + L'OGEC** (l'organisme de gestion https://collegelanvollon.fr/?page_id=2950)
- **Mme Le Saint** au secrétariat / comptabilité
- **Mme Le Roy** responsable de la vie scolaire. **Mme Tellier et Mr Hingant** surveillants
- **Mmes Le Gonidec et Hernot** (ménage et service) & **Mr Galais** à l'entretien du groupe scolaire Notre-Dame/Sacré-Cœur
- **Mme Herbaut** professeure documentaliste, référente arts et culture et référente communication
- **Mme Desaulniers** référente liaison CM2/6e
- **Mr Kerneis** référent au parc numérique
- **L'APEL** (l'association des Parents d'élèves)

L'avenir (pédagogique et immobilier)

1. *Raccrocher nos actions existantes au projet éducatif* (en quoi ce que l'on fait déjà s'inscrit dans les 5 axes du projet éducatif ?)
2. *Les articuler entre-elles pour construire un projet de formation cohérent des élèves de la 6^e à la 3^e* (quelle progressivité sur chaque axe ?)
3. *Enrichir notre offre de formation* (quelles nouvelles actions, quels nouveaux projets ?)
4. *Mieux accueillir les élèves, les personnels et professeurs, les familles, les intervenants extérieurs* (quels aménagements, quels travaux pour plus de sécurité, d'accessibilité, de réduction du coût des énergies, davantage de confort, donner envie de venir au collège et d'y rester)?

***Savoir ce que l'on fait,
pour savoir le dire et l'expliquer,
le perfectionner,
dans de meilleures conditions d'accueil***

L'avenir immobilier

☑ Fait

● En cours

- ✓ Protection / Incendie
- ✓ Protection / Intrusion et alertes chimiques
- ✓ Désenfumage, BAES, plan d'évacuation
- ✓ Accessibilité (ascenseur)
- ✓ Défibrillateur
- ✓ Nouvelles fenêtres et portes
- Aménagement de la cour et du plateau sportif
- Le foyer, la classe flexible et la nouvelle salle d'étude
- Le groupe scolaire « dans 10 ans »



L' AS

- ***Le mercredi*** (le plus souvent de 13h à 16h) sauf si compétition éloignée (dès le matin).
Des entrainements sur le temps de pause du midi.
- ***Des entrainements, des temps conviviaux et des compétitions.***
- ***Pas de frais de licence, ni de certificat médical. Une fiche individuelle de renseignement à remplir et de droit à l'image.***
- ***Participation / arrêt à tout moment*** (sauf si cela engage la participation de l'équipe).
- ***Les familles*** doivent pouvoir venir amener (6e/5e) et chercher leur enfant au collège.
- ***Elèves et familles prévenues par affichage et remise d'un flyer de présentation des temps conviviaux/compétitions à venir. Le retour du flyer signé par la famille vaut autorisation de participation.***
- ***Calendrier affiché pour les élèves, envoyé aux familles et sur le site internet*** du collège (calendrier donné à titre informatif, non engageant [en cas de modification les élèves seront prévenus à l'avance])
- ***Activités proposées : Koh-Lanta, bi-athlon, raid, cross, sports de raquettes, football en salle, etc...***

La pastorale

1°) Un climat, une ambiance générale (inspirés de la pensée sociale de l'Eglise) à faire vivre au quotidien :

- . Croire en l'autre
- . Faire confiance
- . Permettre à chacun de s'épanouir au service du bien commun
- . Faire preuve de solidarité

2°) Des actions :



- La présence d'une **animatrice extérieure (N. Ferran)** le **mardi de 13h40 à 14h35** auprès **des 6^e volontaires** : échanger sur des thèmes d'actualité éclairés à la lumière de l'Evangile ; préparer les sacrements.
- Une célébration de Noël autour d'un thème d'année, un temps forts à Pâques au moment du Carême et une action de solidarité sont organisés par **4 professeurs** avec les élèves volontaires de tous les niveaux de classe.



Les devoirs - <https://collegelanvillon.fr/comment-aider-son-enfant/>

Conseils :

- Pause (au -45'), rituel (heure, lieu, durée = 30' en continu à 12 ans), être présent pendant (sans l'être = vaquer à ses occupations, en cas de besoin ; poser des questions pour guider, lui apprendre à se poser les bonnes plutôt que de répondre) ou après (pour vérifier). Attention aux biais : ne pas les faire, en faire en plus (sauf si cela a du sens).
- Lâcher la bride progressivement (vérifier un jour sur deux ...)
- Trouver de l'aide (si les conflits sont trop fréquents, si les mots dépassent la pensée) et déléguer
- Relativiser : Tout ne se joue pas au collège ... Tout ne se joue pas pendant les devoirs ...

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/06/27062017Article636341476299555445.aspx>

P Rayou. " **Il ne semble pas que les devoirs soient utiles aux élèves qui ont le plus besoin de compléter des apprentissages qui n'ont pas été convenablement mis en place pendant les séquences de cours**", écrivait-il. "Beaucoup des élèves que nous avons vus, notamment dans des aides aux devoirs, s'acquittent très scrupuleusement de leur tâche, mais si leurs difficultés d'apprentissage au cœur de la classe, au milieu de leurs pairs, persistent, ils peuvent finir par penser qu'ils sont « nuls ». Ils se débarrassent alors de ce qui ne constitue plus qu'un pensum, voire ne font plus leur travail. Ce qui ne fait en effet que creuser les inégalités d'apprentissage«

Quels pays obtiennent les meilleurs résultats ? D'après l'OCDE il n'y a **pas de lien entre le temps de travail scolaire global et le niveau atteint**.

Ainsi dans les pays ayant le plus fort niveau on va trouver **Singapour**, où les élèves consacrent plus de 50 heures par semaine au travail scolaire, ou le Canada mais aussi tout le bloc des dilettantes, **Finlande** en tête, où on retrouve l'Allemagne, le Japon, les Pays Bas, la Nouvelle Zélande... (N.B.: **Singapour et la Finlande fonctionnent sur deux modèles très différents et ont obtenu les meilleurs résultats**).

Comment expliquer cela ? L'OCDE s'est attaché à calculer l'efficacité du travail scolaire après les cours. Pour l'organisation, elle n'a rien d'évident. L'organisation calcule même que **plus il est long moins il est efficace**. Pour chaque heure de devoirs en plus le score baisse de 20%.

La conclusion "**Etudier et apprendre après l'école peut être inéquitable .. Ca peut aussi être la façon la moins efficace d'atteindre le niveau attendu. Pour aider les élèves, il faut redoubler d'efforts pour que le temps scolaire soit productif**". C'est dans la salle de classe qu'il faut améliorer les conditions d'enseignement.

L'usage des appareils numériques et des réseaux sociaux ?

Des vertus : *améliore l'acquisition des connaissances et des savoir-faire, contribue à la formation de la pensée et à l'insertion sociale des enfants et des adolescents.*

Des problèmes : *Diminution du temps de sommeil ou de l'activ. phys., fakenews, adultes mal-intentionnés.*

Des précautions :

- Se poser la question de l'utilité ?
- Quels usages selon l'âge ?
- Quelles règles ?
- . Temps consacrés
- . Précautions à prendre pour surveiller (contrôle parental) et guider ("Entre Ce que je pense, Ce que je veux dire, Ce que je crois dire, Ce que je dis, Ce que vous avez envie d'entendre, Ce que vous entendez, Ce que vous comprenez... »).

→ "L'Académie américaine de pédiatrie a proposé en 1999 un guide pour les parents : pas d'écran avant 2 ans (les spécialistes s'accordent aujourd'hui à parler de 3 ans), une heure par jour entre 3 et 6 ans, 2 heures entre 6-9 ans et 3 heures au-delà. Mais il s'agit de temps réel global, incluant la télévision, l'ordinateur pour jouer, l'ordinateur pour travailler, la console portable...

Cyberharcèlement :

Les risques encourues par la victime et les fautifs :

. Absentéisme et décrochage scolaire, le sentiment d'abandon, troubles anxio-dépressifs, comportement suicidaire.

. Si l'auteur est majeur, il risque 2 ans de prison et 30 000 € d'amende. La peine maximale peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende si la victime a moins de 15 ans.

Si l'auteur est un mineur de plus de 13 ans et la victime a plus de 15 ans, il risque 12 mois de prison et 7 500 € d'amende.

Si l'auteur est un mineur de plus de 13 ans et que la victime a moins de 15 ans, il risque 18 mois de prison et 7 500 € d'amende.

Pour la mise en ligne d'images intimes d'une autre personne sans son consentement, la peine est de 2 ans de prison et 60 000 € d'amende.